

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018**

-----  
Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VOLLERIN  
-----

*Intervention de M. Dominique CAUQUY, Trésorier*

Lors de la commission des finances régionale sur les hypothèses de répartition de la ressource fiscale, la CCIR Auvergne Rhône-Alpes avait initialement attribué à la CCI de l'Ain une contribution 2018 qui, selon l'hypothèse de stabilité retenue, devait s'élever à 5 319 000 €, contre 5 295 000 € dans le budget rectificatif pour 2017.

Cependant, les orientations prises durant l'été dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018 ont revu cette dotation à la baisse de façon importante ; c'est donc l'hypothèse d'une baisse globale de 17% qui a été retenue, fixant la dotation de la CCI de l'Ain à 4 426 000 €.

Elle s'appuie également sur les propositions du Groupe de Travail sur la répartition de la ressource fiscale mise en place pour la mandature actuelle.

Ce budget primitif pour l'exercice 2018 s'appuie donc sur les orientations fournies par la CCIR Auvergne Rhône-Alpes et sur les différentes décisions prises depuis plusieurs exercices ou à prendre par la Chambre pour maintenir le niveau de ses charges de fonctionnement.

### **1. RAPPEL : LES DONNEES REGIONALES**

#### **1.1. Répartition régionale**

La CCI R Auvergne Rhône-Alpes répartit la ressource fiscale selon les choix arrêtés par le Bureau et la Commission des Finances, ajustée des impacts de la régionalisation sur les fonctions support (informatique, comptabilité, ressources humaines) et des projets régionaux en cours de déploiement. Pour l'actuelle mandature, elle tient désormais compte du rapprochement avec la pesée économique, de la protection des Chambres les plus fragiles et d'un ajustement pour les grands équipements.

Selon l'hypothèse retenue d'une baisse de la dotation régionale de 17%, la ressource fiscale affectée en Auvergne Rhône-Alpes devrait donc s'élever à 80 909 K€ ; après imputation du budget de la CCI R Auvergne Rhône-Alpes, des fonctions régionales et des projets régionaux, il resterait 69 029 K€ disponibles pour les CCI T, dont environ 6,4% pour notre compagnie, soit 4 426 000 €.

#### **1.2. Orientations budgétaires**

Les orientations budgétaires sont les suivantes :

- une poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement ; une fois de plus, les actions seront dimensionnées au plus juste pour atteindre les objectifs tout en limitant la charge budgétaire.
- un ajustement global des effectifs aux ressources prévisionnelles : le non-remplacement des départs des agents est systématiquement analysé en regard de la pérennisation des missions portées par le poste concerné. Les services concernés s'organiseront en conséquence.
- des actions conformes aux priorités régionales des schémas sectoriels, reprises dans le contrat d'objectifs et de performance signé avec l'Etat.

### **2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECONDUCTION**

#### **2.1. Dispositions générales**

- les frais de gestion sont ajustés selon les derniers volumes connus et les tendances de leur évolution (mais certains contrats de maintenance sont cependant revalorisés, conformément aux dispositions contractuelles),

PF	AB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**

### **Objet : BUDGET PRIMITIF 2018**

---

- les paramètres variables des charges de personnel sont fixés soit par CCI France, soit par la CCIR Auvergne Rhône-Alpes ; ainsi, si la valeur du point reste toujours inchangée, le taux de cadrage plafonné tient compte de l'évolution des taux d'ancienneté et des indices d'expérience,
- les coûts de l'énergie sont ajustés aux consommations et revalorisés.

#### **2.2. Opérations non reconduites et incidences sur l'organisation des services**

Dans le respect des orientations budgétaires, diverses modifications dans l'organisation des services sont à prendre en compte :

- o Direction Emploi Formation Apprentissage :  
Un poste de coordinateur pédagogique international a été supprimé fin 2017 au profit de la pérennisation du poste de développeur en formation professionnelle continue, désormais chargé d'activité formation professionnelle continue. Ces modifications ont un impact budgétaire en année pleine sur cet exercice.
- o Service Création Transmission Pôle Documentation Fichier :  
Un poste d'assistante administrative au Centre de Documentation est supprimé ; poste non pourvu depuis plusieurs mois ayant fait l'objet d'une réorganisation des missions.

#### **2.3. Incidence des opérations en cours**

Les opérations suivantes ont un impact sur le budget :

- les variations du taux d'occupation de la pépinière du Centre des Entrepreneurs,
- le maintien en condition de service du bâtiment Magistrature, inoccupé depuis le départ des services du Ministère de la Justice en cours d'année 2016,
- la poursuite de la montée en puissance des actions de formation continue, notamment dans le cadre du récent partenariat avec Grenoble Ecole de Management (GEM),
- l'action "A deux pas mon commerçant", conformément au schéma sectoriel voté au niveau régional, n'a lieu que tous les deux ans et, n'ayant pas eu lieu en 2017, sera organisée en 2018,
- la prolongation des opérations d'animation commerciale de la Plastics Vallée, de Plaine de l'Ain Côtière et de Bugey Belley.

#### **2.4. Opérations nouvelles**

Les opérations suivantes sont nouvelles sur cet exercice :

- la création d'un poste en CDD au sein du service Développement du Commerce pour l'opération d'animation commerciale Bresse Val de Saône et les différents frais relatifs à son fonctionnement, poste bénéficiant de financement de la part de l'intercommunalité concernée,
- la location d'un bureau au sein de l'Actipôle Bugey Sud à Belley et les frais afférents.

### **3. BUDGET D'INVESTISSEMENT**

Après avoir été limité au strict renouvellement nécessaire à la poursuite des activités de la Chambre, faute de fonds de roulement disponible à la planification sur plusieurs exercices d'investissements importants, le budget des investissements tient compte du renouvellement du parc informatique et mobilier de la Chambre, mais également de la poursuite des travaux de mise aux normes.

PF	AB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**

### **Objet : BUDGET PRIMITIF 2018**

En ce qui concerne les investissements relatifs à l'informatique, ils font préalablement l'objet d'une revue de validation par la direction régionale des systèmes d'information de la CCIR Auvergne Rhône-Alpes.

Les fonds affectés aux associations de prêts d'honneur depuis 2010 sont arrivés en période de droit de reprise ; ainsi, conformément aux traités d'apports, ce sont 1 682 800 euros qui ont été attribués avec ce droit de reprise. Après 415 000 € en 2017, c'est 147 700 € qui doivent être repris cette année. Une enveloppe globale de 1 500 000 € sur 4 exercices pour les apports aux fonds de prêts des associations liées à la création et la reprise d'entreprises a été affectée en 2017, soit 375 000 € par an en investissements financiers jusqu'en 2020.

#### **3.1. Opérations générales d'investissement**

- le renouvellement d'installations techniques et d'agencements pour 40 000 €,
- le renouvellement de mobilier de bureau pour 50 000 €.

#### **3.2. Incidence des opérations en cours**

- le renouvellement courant des matériels informatiques, 30 000 €,
- des investissements en logiciels pour la formation pour 6 000 €.

### **4. EQUILIBRE BUDGETAIRE**

#### **4.1. Les Charges**

	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Achats marchandises	38 526 €	19 500 €	24 500 €
Salaires et indemnités	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	9 031 €	9 716 €	9 184 €
Achats et charges externes	5 323 912 €	5 296 605 €	5 300 859 €
Impôts et taxes	104 424 €	112 197 €	111 330 €
Dotations amort. provisions	478 516 €	380 350 €	353 838 €
Concours financiers (1)	406 669 €	393 154 €	223 763 €
Charges financières	8 584 €	-	-
Charges exceptionnelles	11 104 €	-	-
Impôt sur les Sociétés	4 905 €	25 500 €	20 500 €
<b>Total des charges</b>	<b>6 427 665 €</b>	<b>6 279 016 €</b>	<b>6 085 968 €</b>
Résultat bénéficiaire	547 594 €	305 819 €	-
<b>Total général</b>	<b>6 975 259 €</b>	<b>6 584 835 €</b>	<b>6 085 968 €</b>

Principales variations des charges :

- la baisse des achats et charges externes par la rationalisation continue des dépenses de fonctionnement tant opérationnelles que liées à l'entretien du patrimoine,
- la baisse des charges de personnel refacturées par la CCIR Auvergne Rhône-Alpes en charges externes liées aux suppressions de postes (y compris les indemnités exceptionnelles liées à un agent en congé de transition sur le premier semestre de l'exercice),
- la baisse des concours financiers due à l'arrêt de la subvention de la MEA (voir détail ci-dessous),
- la stabilité des divers impôts liés au patrimoine immobilier.

PF	AB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018**

-----

(1) détail des concours financiers

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Primitif 2018</b>
Fonds développement enseignement	76 000 €
Contribution Alimentec	54 824 €
ECAM	50 000 €
CDDRA IAA	10 000 €
Challenge des unions commerciales	8 000 €
Fonds de concours du Tribunal de commerce	6 500 €
Trophées de la création/reprise	5 000 €
Divers (autres bénéficiaires)	13 439 €
<b>Total</b>	<b>223 763 €</b>

### **4.2. Les produits**

	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Ressource fiscale	5 346 646 €	5 295 000 €	4 426 000 €
Ventes	57 358 €	40 000 €	55 000 €
Production vendue	815 786 €	698 550 €	830 865 €
Subventions	592 713 €	481 414 €	517 482 €
Produits financiers	34 890 €	37 500 €	23 000 €
Reprise sur provisions	68 416 €	-	-
Produits exceptionnels	59 453 €	32 371 €	96 €
<b>Total des produits</b>	<b>6 975 259 €</b>	<b>6 584 835 €</b>	<b>5 852 443 €</b>
Résultat déficitaire	-	-	233 525 €
Total général	6 975 259 €	6 584 835 €	6 085 968 €

Principales variations des produits :

- la baisse de la ressource fiscale qui s'appuie sur le niveau de l'hypothèse retenue et sur les nouveaux critères de répartition votée en commission des finances régionale,
- la montée en puissance des actions de formation continue,
- la baisse des locations du patrimoine immobilier,
- le relatif maintien des subventions, malgré l'incertitude pesant sur les finances des principaux partenaires financiers, dont les financements relatifs à la nouvelle opération d'animation commerciale (Bresse Val de Saône),
- la stabilité de l'affectation de taxe d'apprentissage,
- la poursuite de la baisse de la rentabilité des produits financiers.

PF	AB

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018**

-----

### **4.3. La capacité d'autofinancement**

	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable cession	-	-	-
Dotation amort provision	487 100 €	380 350 €	353 838 €
Résultat positif	547 594 €	305 819 €	-
<b>Total augmentation</b>	<b>1 034 694 €</b>	<b>686 169 €</b>	<b>353 838 €</b>
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits cession actif	-	-	-
Subventions virées au résultat	50 267 €	32 371 €	96 €
Reprise sur provisions	68 015 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	-	233 525 €
<b>Total diminution</b>	<b>118 282 €</b>	<b>32 371 €</b>	<b>233 621 €</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>+916 412 €</b>	<b>+653 798 €</b>	<b>+120 217 €</b>

### **4.4. Les opérations en capital**

	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	1 620 €	-	6 000 €
Immobilisations corporelles	22 718 €	156 000 €	120 000 €
Immobilisations financières	11 342 €	425 000 €	375 000 €
Augmentation des stocks	1 166 €	-	-
Remboursement emprunts	2 813 €	-	-
<b>Total des emplois</b>	<b>39 659 €</b>	<b>581 000 €</b>	<b>501 000 €</b>
<u>Ressources :</u>			
CAF	+916 412 €	+653 798 €	+120 217 €
Diminution immobilisations fin.	-	415 000 €	147 700 €
Diminution des stocks	-	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-	-
<b>Total des ressources</b>	<b>916 412 €</b>	<b>1 068 798 €</b>	<b>267 917 €</b>
<b>Prélèvement sur le fonds de roulement</b>	-	-	<b>233 083 €</b>
<b>Excédent sur le fonds de roulement</b>	<b>876 753 €</b>	<b>487 798 €</b>	-

Dans cette esquisse, le budget prévoit donc un résultat de fonctionnement déficitaire à 233 525 €, conséquence de la baisse de la ressource fiscale conjugué aux effets du plan de rationalisation des charges mise en œuvre depuis plusieurs exercices.

La capacité d'autofinancement est positive à 120 217 € et le prélèvement sur le fonds de roulement se limite à 233 083 € compte tenu d'une part, du déficit constaté, et d'autre part d'une reprise des investissements de renouvellement des immobilisations, nécessaire au maintien du patrimoine de production de la Chambre, mais aussi grâce à la deuxième année de reprise des apports aux fonds

PF	AB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**

### **Objet : BUDGET PRIMITIF 2018**

---

de prêts des associations de prêt d'honneur. Ce prélèvement sur le fonds de roulement reste limité aux financements des investissements sur fonds propres, conformément aux délibérations des assemblées générales en ayant décidé.

Ce résultat est également assuré par la poursuite de la rationalisation des charges de fonctionnement et, notamment, par les modifications des charges de personnel des postes suivants:

- Direction Emploi Formation Apprentissage :

Un poste de coordinateur pédagogique international a été supprimé fin 2017 au profit de la pérennisation du poste de développeur en formation professionnelle continue, désormais chargé d'activité formation professionnelle continue. Ces modifications ont un impact budgétaire en année pleine sur cet exercice.

- Service Création Transmission Pôle Documentation Fichier :

Un poste d'assistante administrative au Centre de Documentation est supprimé ; poste non pourvu depuis plusieurs mois ayant fait l'objet d'une réorganisation des missions.

- Service Développement du Commerce :

Un poste d'animateur d'opération commerciale Bresse Val de Saône est créé en CDD avec le cofinancement de l'intercommunalité concernée.

Conséquence de la baisse de la ressource fiscale connue sur les exercices précédents et qui devrait se situer à 4 426 000 € pour 2018 (-16,4% par rapport au budget rectificatif pour 2017), mais également dans la perspective des éventuelles baisses qui pourraient avoir lieu sur les exercices futurs de la nouvelle mandature, la Chambre poursuit continuellement l'adaptation de son périmètre d'action, de ses charges, et donc de son organisation.

Ce budget primitif pour l'exercice 2018, ses annexes budgétaires ainsi que ses décisions organisationnelles :

- ont été soumis pour avis à la CCI-R Auvergne Rhône-Alpes,
- ont été soumis pour avis à la Commission des Finances du 8 janvier 2018,
- sont soumis pour délibération à l'Assemblée Générale du 22 janvier 2018.

### **Rapport de la Commission des Finances**

La Commission des Finances du 8 janvier 2018 a émis un avis favorable sur le projet du budget primitif de l'année 2018.

Philippe Verne va vous donner lecture de cet avis.

### **Philippe Verne**

La Commission des Finances s'est réunie le 8 janvier 2018 afin d'émettre un avis sur le budget primitif de l'année 2018.

*"Après étude du dossier et échanges de vues, la Commission des Finances a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le budget primitif de l'année 2018."*

PF	AB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018**

---

**L'Assemblée,**

- **Vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**

**après examen et échanges d'observations, et après en avoir délibéré approuve le budget primitif 2018 et les délibérations suivantes :**

- o **Direction Emploi Formation Apprentissage : un poste de coordinateur pédagogique international a été supprimé fin 2017 au profit de la pérennisation du poste de développeur en formation professionnelle continue, désormais chargé d'activité formation professionnelle continue. Ces modifications ont un impact budgétaire en année pleine sur cet exercice.**
- o **Service Création Transmission Pôle Documentation Fichier : un poste d'assistante administrative au Centre de Documentation est supprimé ; poste non pourvu depuis plusieurs mois ayant fait l'objet d'une réorganisation des missions.**
- o **Service Développement du Commerce : un poste d'animateur d'opération commerciale Bresse Val de Saône est créé en CDD avec le co-financement de l'intercommunalité concernée.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	34
- Nombre de Membres présents .....	19
- Nombre de voix pour .....	19
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Patrice FONTENAT  
Président

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018****Objet : BUDGET PRIMITIF 2018 - ANNEXE BUDGETAIRE**

A.1/ service général

<b>Charges</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Achats marchandises	38 526 €	19 500 €	24 500 €
Salaires	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	8 824 €	9 500 €	8 950 €
Achats et charges externes	4 083 819 €	3 976 600 €	3 983 871 €
Impôts et taxes	76 068 €	87 570 €	86 354 €
Dotations amort. et prov.	274 400 €	237 295 €	213 698 €
Concours financiers	326 734 €	267 154 €	97 763 €
Charges financières	8 584 €	-	-
Contributions versées aux services	771 722 €	835 697 €	757 873 €
Charges exceptionnelles	9 394 €	-	-
IS	4 905 €	25 500 €	20 500 €
<b>Total des charges</b>	<b>5 644 970 €</b>	<b>5 500 810 €</b>	<b>5 235 503 €</b>
Résultat bénéficiaire	678 200 €	394 332 €	-
Total général	6 323 170 €	5 895 142 €	5 235 503 €

<b>Produits</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Ressource fiscale	5 346 646 €	5 295 000 €	4 426 000 €
Ventes	57 358 €	40 000 €	55 000 €
Production vendue	352 382 €	187 522 €	233 762 €
Subventions	408 864 €	291 414 €	321 482 €
Produits financiers	34 890 €	37 500 €	23 000 €
Autres produits	50 842 €	43 706 €	41 718 €
Reprise sur provisions	67 892 €	-	-
Produits exceptionnels	4 296 €	-	-
<b>Total des produits</b>	<b>6 323 170 €</b>	<b>5 895 142 €</b>	<b>5 100 962 €</b>
Résultat déficitaire	-	-	134 541 €
Total général	6 323 170 €	5 895 142 €	5 235 503 €

<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	282 984 €	237 295 €	213 698 €
Résultat positif	678 200 €	394 332 €	-
<b>Total augmentation</b>	<b>961 184 €</b>	<b>631 627 €</b>	<b>213 698 €</b>
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits de cession des actifs	-	-	-
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	67 892 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	-	134 541 €
<b>Total diminution</b>	<b>67 892 €</b>	<b>0 €</b>	<b>134 541 €</b>
Capacité d'autofinancement	+893 292 €	+631 627 €	+79 157 €

<b>Opérations en capital</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif</b>	<b>Primitif 2018</b>
			PF
			AB



## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018 - ANNEXE BUDGETAIRE**

		<b>2017</b>	
<b>Emplois :</b>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	792 €	114 000 €	65 000 €
Immobilisations financières	8 983 €	425 000 €	375 000 €
Remboursement des emprunts	3 042 €	-	-
Augmentation des stocks	1 166 €	-	-
Opérations interservices	2 557 €	19 828 €	19 940 €
<b>Total des emplois</b>	<b>16 540 €</b>	<b>558 828 €</b>	<b>459 940 €</b>
<b>Ressources :</b>			
Capacité d'autofinancement	893 292 €	631 627 €	79 157 €
Cessions d'immobilisations	-	-	-
Diminution des stocks	-	-	-
Emprunts et dettes financières	-	415 000 €	147 700 €
<b>Total des ressources</b>	<b>893 292 €</b>	<b>1 046 627 €</b>	<b>226 857 €</b>
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	233 083 €
Excédent du fonds de roulement	876 752 €	487 799 €	-

A.2/ Service formation

<b>Charges</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	207 €	216 €	234 €
Achats et charges externes	1 180 934 €	1 278 653 €	1 274 631 €
Impôts et taxes	17 021 €	12 335 €	12 705 €
Dotations amort. et prov.	177 931 €	132 571 €	134 581 €
Concours financiers	118 652 €	126 000 €	126 000 €
Charges financières	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	-	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>1 494 745 €</b>	<b>1 549 775 €</b>	<b>1 548 151 €</b>
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	1 494 745 €	1 549 775 €	1 548 151 €

<b>Produits</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	381 859 €	432 507 €	520 697 €
Subventions	183 849 €	190 000 €	196 000 €
Produits financiers	123 €	-	-
Autres produits	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Contributions reçues des services	771 722 €	835 697 €	757 873 €
Produits exceptionnels	55 556 €	32 371 €	96 €
<b>Total des produits</b>	<b>1 393 109 €</b>	<b>1 490 575 €</b>	<b>1 474 666 €</b>
Résultat déficitaire	101 636 €	59 200 €	73 485 €
Total général	1 494 745 €	1 549 775 €	1 548 151 €

PF	AB

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018 - ANNEXE BUDGETAIRE**

-----

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2016	Rectificatif 2017	Primitif 2018
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	177 931 €	132 571 €	134 581 €
Résultat positif	-	-	-
<b>Total augmentation</b>	<b>177 931 €</b>	<b>132 571 €</b>	<b>134 581 €</b>
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	50 267 €	32 371 €	96 €
Reprise sur provisions	123 €	-	-
Déficit de l'exercice	101 636 €	59 200 €	73 485 €
<b>Total diminution</b>	<b>152 026 €</b>	<b>91 571 €</b>	<b>73 581 €</b>
Capacité d'autofinancement	25 905 €	41 000 €	61 000 €

Opérations en capital	Exécuté 2016	Rectificatif 2017	Primitif 2018
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	1 620 €	-	6 000 €
Immobilisations corporelles	21 926 €	41 000 €	55 000 €
Immobilisations financières	2 359 €	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
<b>Total des emplois</b>	<b>25 905 €</b>	<b>41 000 €</b>	<b>61 000 €</b>
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	25 905 €	41 000 €	61 000 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Cession d'actifs	-	-	-
<b>Total des ressources</b>	<b>25 905 €</b>	<b>41 000 €</b>	<b>61 000 €</b>
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

### A.3/ Service divers

Charges	Exécuté 2016	Rectificatif 2017	Primitif 2018
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	79 214 €	87 032 €	86 050 €
Impôts et taxes	11 336 €	12 292 €	12 271 €
Dotations amort. et prov.	26 184 €	10 484 €	5 559 €
Concours financiers	-	-	-
Intérêts des emprunts	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	1 710 €	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>118 444 €</b>	<b>109 808 €</b>	<b>103 880 €</b>
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	118 444 €	109 808 €	103 880 €

PF	AB

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2018 - ANNEXE BUDGETAIRE**

-----

<b>Produits</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	81 544 €	78 521 €	76 406 €
Subventions	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Autres produits	7 930 €	1 975 €	1 975 €
Reprise sur provisions	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
<b>Total des produits</b>	<b>89 474 €</b>	<b>80 496 €</b>	<b>78 381 €</b>
Résultat déficitaire	28 970 €	29 312 €	25 499 €
Total général	118 444 €	109 808 €	103 880 €

<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	26 184 €	10 484 €	5 559 €
Résultat positif	-	-	-
<b>Total augmentation</b>	<b>26 184 €</b>	<b>10 484 €</b>	<b>5 559 €</b>
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Déficit de l'exercice	28 970 €	29 312 €	25 499 €
<b>Total diminution</b>	<b>28 970 €</b>	<b>29 312 €</b>	<b>25 499 €</b>
Capacité d'autofinancement	-2 786 €	-18 828 €	-19 940 €

<b>Opérations en capital</b>	<b>Exécuté 2016</b>	<b>Rectificatif 2017</b>	<b>Primitif 2018</b>
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	1 000 €	-
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
<b>Total des emplois</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0 €</b>
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-2 786 €	-18 828 €	-19 940 €
Emprunts et autres dettes	229 €	-	-
Opérations interservices	2 557 €	19 828 €	19 940 €
<b>Total des ressources</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0 €</b>
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

PF	AB